

Une paire de chaussure de sport d'intérieur est désormais obligatoire pour tous les élèves du LFA du CM2 à la terminale.

En effet, toutes les classes seront amenées à utiliser le nouveau gymnase du LFA ou celui de la ville de Buc durant l'année scolaire à venir.

Ces installations étant neuves, nous n'accepterons que des chaussures de sport d'intérieur qui sortent du sac (les élèves ne pouvant venir au lycée avec ces chaussures aux pieds).

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à la bonne utilisation de ces installations neuves.

Bien cordialement,

L'équipe EPS du LFA.